



République d'Haïti

**MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT**



POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PNCC) 2019



**Ministère de
l'Environnement**

**POLITIQUE NATIONALE
DE LUTTE CONTRE LES
CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**

(PNCC) 2019

SOMMAIRE

PREFACE	III
REMERCIEMENTS	IV
ABREVIATIONS ET ACRONYMES	VI
RESUME EXECUTIF	VII
INTRODUCTION	VIII
1. CONTEXTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	11
2. PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES D'HAÏTI	15
3. VISION	17
4. PRINCIPES DIRECTEURS	19
5. OBJECTIFS	21
5.1. Objectif principal	
5.2. Objectifs spécifiques	
6. PILIERS ET MESURES DE POLITIQUE	23
7. MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT DE LA PNCC	31
8. SUIVI-EVALUATION	35
CONCLUSIONS	39
DOCUMENTS CONSULTÉS	40
ANNEXES	44

PRÉFACE



L'émergence de problèmes environnementaux dépassant les frontières géographiques et pouvant compromettre la stabilité des systèmes socio-écologiques de grande importance pour l'humanité, confirme l'interconnexion des sociétés dans lesquelles nous vivons. Cet état de fait ne cesse d'interpeller les décideurs politiques haïtiens ainsi que les autres forces vives de la nation qui s'activent à trouver des solutions permettant au pays de s'y ajuster. Les réformes institutionnelles et les différentes initiatives innovantes en matière d'économie circulaire engagées par l'État haïtien et d'autres acteurs de la société civile témoignent de cette volonté de créer un climat où la protection de l'environnement ne s'oppose pas au développement socio-économique. Néanmoins, ces efforts risquent de ne pas donner les résultats escomptés si la problématique des changements climatiques n'est pas prise en considération et adressée de façon holistique et structurée dans les politiques publiques nationales.

Les changements climatiques constituent une menace de taille pour Haïti qui pourtant ne contribue que très faiblement au phénomène. Les incidences négatives des conditions climatiques adverses résultant du réchauffement climatique sur les secteurs contribuant significativement au PIB et à la stabilité socio-économique du pays ne sont plus à démontrer. En effet, la productivité agricole ne cesse de diminuer, la gestion des ressources en eau devient de plus en plus difficile, la prévalence des maladies à transmission vectorielle tend à augmenter, le secteur touristique émergent consacre ses faibles ressources aux travaux de restauration suite aux dommages causés par de fréquents et dévastateurs aléas climatiques, pour ne citer que ces exemples. Ces conséquences négatives s'accroissent avec une plus grande occurrence d'événements météorologiques extrêmes, comme les ouragans majeurs. Ceux-ci de plus en plus intenses menacent de saper le fonctionnement des différents secteurs du développement socio-économique du pays avec des dommages atteignant des proportions alarmantes du PIB national.

Face à tout ceci, nous avons fait de cette haute fonction confiée au Ministère de l'Environnement, une tribune avancée de la bonne gouvernance environnementale, un outil privilégié de renforcement des capacités institutionnelles, un instrument d'éducation et d'évaluations environnementales et un vigile de la résilience au réchauffement planétaire. C'est dans cet ordre d'idées et suite à l'élan impulsé par l'Accord de Paris que le Gouvernement haïtien, à travers le leadership du MDE appuyé par les secteurs et acteurs clés du pays, a procédé à l'élaboration de cette Politique nationale de lutte contre les changements climatiques (PNCC) suivant un processus hautement participatif et inclusif.

Loin d'être parfaite, cette politique cherche à fixer les grands chantiers de l'État haïtien dans le domaine. De ce fait, elle doit servir de guide à tous les secteurs et acteurs voulant apporter leur contribution à cette longue lutte contre les changements climatiques. Elle est conçue de façon à favoriser l'émergence du pays dans un avenir relativement proche tel qu'énoncé dans le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) et repris dans la Contribution déterminée au niveau national (CDN). Cette politique repose sur un certain nombre de principes qui constituent les fondements mêmes de la nation haïtienne.

Si les changements climatiques constituent un défi de taille pour Haïti, ils doivent être également perçus comme une excellente opportunité pour un changement de paradigme. Ils doivent permettre d'améliorer la gouvernance du pays, d'éradiquer la pauvreté, d'avoir une société plus juste et plus équitable. Pour implémenter cette politique, on a certainement besoin de moyens financiers, y compris ceux des pays développés au nom de la justice climatique, mais on a surtout besoin de la participation de toutes les institutions du pays et de tous les fils et filles de notre chère Haïti.

Alors, parlons-en, faisons de cette politique notre principale référence en matière de lutte contre les changements climatiques pour un développement socio-économique durable. Mettons-nous à la tâche dès maintenant afin que l'image d'Haïti soit rehaussée à travers la planète et ceci pour la plus grande fierté de toutes les haïtiennes et de tous les haïtiens.

Joseph JOUTHE
Ministre

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux nombreux participant-e-s des consultations techniques et communautaires réalisées dans le cadre du processus d'élaboration de la Politique Nationale de lutte contre les Changements Climatiques (PNCC). Ces consultations ont largement déterminé le contenu de la politique. A cet égard, nous exprimons notre gratitude envers l'équipe de la Direction de lutte contre les Changements Climatiques (DCC) du Ministère de l'Environnement (MDE) pour leur apport inestimable.

Nous tenons à remercier, de manière spéciale, nos partenaires techniques et financiers sans lesquels la réalisation de la PNCC n'aurait pas été possible ; il s'agit notamment de :

l'Union européenne à travers le Programme d'Appui à la Prise en Compte du Changement Climatique dans le développement national d'Haïti (AP3C),

le Programme des Nations pour le Développement (PNUD) à travers le Projet d'Adaptation des zones côtières aux changements climatiques.

Enfin, nos remerciements s'adressent en particulier à la Régie et à l'Assistance technique du Programme AP3C, aux cadres techniques des organismes de l'Etat, des organisations de la société civile et du secteur privé qui ont alimenté la Politique Nationale de lutte contre les changements climatiques par leurs expériences et leur point de vue. Nous sommes également reconnaissants envers les consultants qui ont animé le processus d'élaboration de la PNCC.

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AFAT : Agriculture, Foresterie et Affectation des Terres

AND : Autorité Nationale Désignée

CNCC : Comité National sur les Changements Climatiques

CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

CNI : Communication Nationale Initiale

CDPN : Contributions Prévues Déterminées au niveau National

DCC : Direction de lutte contre les Changements Climatiques

DCN : Deuxième Communication Nationale sur les Changements Climatiques

DSNCRP : Document de Stratégie Nationale pour la Croissance
et pour la Réduction de la Pauvreté

GES : Gaz à Effet de Serre

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat

MDE : Ministère de l'Environnement

MDP : Mécanisme de Développement Propre

MAAN : Mesures d'atténuation appropriées au niveau national

ODD : Objectifs de Développement Durable

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation de la Société Civile

PANA : Programme d'Action National d'Adaptation

PIB : Produit Intérieur Brut

PMA : Pays Moins Avancés

PNCC : Politique Nationale de lutte contre les Changements Climatiques

PSDH : Plan Stratégique de Développement d'Haïti

PTFs : Partenaires Techniques et Financiers

REDD+ : Réduction des émissions liées à la déforestation
et à la dégradation des forêts

USD : Dollar américain



RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Les changements climatiques constituent l'un des défis majeurs pour le développement socio-économique d'Haïti. Le pays y est particulièrement vulnérable en raison de son niveau de pauvreté, de la faiblesse de son cadre institutionnel et macroéconomique et de la grande sensibilité de ses systèmes socio-écologiques stratégiques aux facteurs climatiques. Conscients de l'ampleur des dégâts déjà enregistrés suite à certaines conditions climatiques adverses et de ceux anticipés pour les périodes futures, une plusieurs acteurs, y compris le Gouvernement haïtien, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers, se sont attelés à mettre en œuvre une multitude d'initiatives visant à juguler ce phénomène environnemental et sociétal sans précédent que sont les changements climatiques d'origine anthropique.

Néanmoins, pour plusieurs raisons, notamment, un manque de synergie entre les actions mises en place, le manque considérable de ressources financières et surtout l'absence d'orientations claires et précises dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, les résultats des initiatives menées jusqu'à présent tardent à contribuer à une augmentation accrue de la résilience du pays aux conditions climatiques défavorables exacerbées par le réchauffement planétaire. En vue de favoriser un cadre propice à une lutte plus efficace contre les changements climatiques, l'État haïtien a jugé opportun de doter le pays d'une politique nationale de lutte contre les changements climatiques.

Fruit d'un processus largement inclusif et participatif et fondé sur la science et les connaissances traditionnelles, cette politique est construite sur une vision ambitieuse, soit celle d'arriver, d'ici 2030, à mettre Haïti sur la voie d'une croissance verte à travers l'existence de secteurs socio-économiques clés moins sensibles aux changements climatiques,





POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (PNCC 2019)

dotés d'une grande capacité de réponses aux conditions climatiques défavorables et tournés vers l'adoption de technologies sobres en carbone, notamment les énergies renouvelables, qui ne compromettent nullement leur compétitivité, mais qui favorisent plutôt la création de richesses, de nouveaux emplois et métiers. De plus, elle vise des objectifs réalistes qui prennent en compte les circonstances particulières du pays. Faire de cette vision une réalité et atteindre les objectifs visés sous-tendent le respect scrupuleux d'un ensemble de principes directeurs : DÉCENTRALISATION, PARTICIPATION ET CONCERTATION, TRANSVERSALITÉ ET APPROCHE HOLISTIQUE, TRANSPARENCE, IMPUTABILITÉ ET REDEVABILITÉ, RESPONSABILITÉ COMMUNE MAIS DIFFÉRENCIÉE ET PRÉCAUTION.

Cette politique nationale de lutte contre les changements climatiques repose sur un socle constitué de quatre grands piliers : le renforcement institutionnel, l'amélioration de la gouvernance, le financement climatique endogène et l'efficacité dans les actions de lutte contre les changements climatiques. Ces quatre grands piliers sont assortis d'un ensemble de mesures transversales et sectorielles de nature à favoriser la matérialisation de la vision susmentionnée et des objectifs poursuivis.

La mise en œuvre de cette politique requiert non seulement un modèle de gouvernance approprié, mais aussi un système de suivi-évaluation partagé, un processus transparent et régulier de reddition de compte et une mobilisation accrue de ressources financières et humaines. Compte tenu de sa nature, cette politique ne saurait aborder les actions spécifiques à exécuter. Celles-ci feront l'objet de plans opérationnels qui seront développés, suite à l'endossement national de cette politique. Cette politique sera sujette à des révisions périodiques compte tenu de l'évolution des priorités nationales et de la situation globale à l'échelle internationale.

INTRODUCTION

Haïti, petit état insulaire caribéen en développement occupant la partie occidentale de l'île du même nom, abrite une diversité d'écosystèmes et de richesses naturelles. Celle-ci en faisait un coin de terre paradisiaque très convoité. Au cours de son histoire particulière à plusieurs égards, diverses circonstances socio-politiques ont conduit à une dégradation accélérée de ses écosystèmes de grande importance et à une exploitation inappropriée de ses richesses naturelles. Combinée à celles-ci, sa position géographique contribue à augmenter la liste des défis auxquels elle doit faire face.

En effet, Haïti est non seulement placée sur la trajectoire privilégiée d'épisodes météorologiques extrêmes comme les tempêtes et les ouragans, elle est également le lieu de fortes activités sismiques qui portent de sérieux préjudices à son processus de développement socio-économique.

Si le séisme dévastateur de 2010 avait mis à nu la grande vulnérabilité du pays aux aléas sismiques, l'ouragan Matthew, qui

Chapitre 1

Contexte général de la question des changements climatiques ;

Chapitre 2

Renseignement sur le processus d'élaboration de la politique

Chapitre 3

expose la vision

Chapitre 4

donne les principes directeurs ;

Chapitre 5

énumère les objectifs de la politique ;

Chapitre 6

aborde les principaux piliers et mesures de politique ;

Chapitre 7

explore les aspects relatifs à la mise en œuvre de la politique ;

Chapitre 8

traite du suivi-évaluation

Chapitre 9

présente les principales conclusions

a frappé la grande région du Sud en octobre 2016, était venu réveiller la mémoire de plus d'un sur les risques climatiques auxquels est exposée Haïti. Ceux-ci sont appelés à devenir plus fréquents ou tout au moins plus intenses avec les changements climatiques d'origine anthropique qui viennent s'ajouter à la longue liste de facteurs susceptibles de compromettre les efforts de développement au niveau national, accélérant ainsi la paupérisation d'une grande partie de la population haïtienne.

Fort de ce constat, l'État haïtien a jugé opportun d'apporter des réponses à la dimension de ce phénomène environnemental et sociétal que sont les changements climatiques. Dans cette perspective et dans le souci de mieux orienter les initiatives de lutte contre les changements climatiques, le Ministère de l'Environnement, de concert avec les autres ministères sectoriels et appuyé par certains partenaires techniques et financiers, s'est attelé à élaborer, au moyen d'une démarche participative, inclusive et futuriste, une Politique Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (PNCC).



1. CONTEXTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La nature des controverses autour du phénomène des changements climatiques a connu un tournant majeur au cours des dernières décennies. Longtemps axés sur l'existence ou non du phénomène, les débats récents sur la question portent désormais sur son ampleur et ses conséquences. Les changements climatiques sont une réalité et la contribution des activités humaines à ce phénomène semble être indéniable. Les deux derniers rapports d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la principale autorité scientifique en la matière, sont sans équivoque à ce sujet.

En effet, ces rapports ont confirmé une nette tendance à l'augmentation de la température moyenne du globe d'environ 0.8 °C au cours du dernier siècle. Cette augmentation de température est, selon une extrême probabilité, attribuable à l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, notamment le gaz carbonique, résultant essentiellement de l'utilisation massive d'énergies fossiles et du processus accéléré de déforestation. Ce réchauffement planétaire provoque la fonte des glaciers et de la neige, la hausse du niveau marin, une modification des régimes de précipitations, l'augmentation de l'intensité des épisodes météorologiques extrêmes qui ont des incidences négatives considérables sur tous les océans et la plupart des systèmes socio-écologiques de tous les continents.

À l'échelle nationale, bien que les études scientifiques robustes sur la question ne soient pas légion, une certaine modification du système climatique a été avancée par la plupart des habitants des différentes régions du pays. Selon ceux-ci, il y aurait, au cours des dernières décennies, une augmentation des températures minimales pendant les mois les plus frais de l'année, des températures maximales plus élevées pendant l'été, une plus grande variabilité du régime pluviométrique et une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes comme les sécheresses et les ouragans. En se basant sur la communication nationale initiale (CNI) et la deuxième communication nationale (DCN) sur les changements climatiques et d'autres études sectorielles sur la problématique des changements climatiques, ces modifications ont déjà eu des impacts sur les secteurs stratégiques pour l'économie du pays :

- L'agriculture a connu une baisse de productivité accompagnée d'un processus accéléré de décapitalisation des ménages agricoles;

- Les zones côtières sont confrontées à des processus accélérés d'érosion et d'épisodes d'inondation plus fréquents qui endommagent les rares infrastructures touristiques et sanitaires du pays causant ainsi des pertes économiques considérables;
- L'énergie n'échappe pas aux secteurs touchés par le phénomène. En effet, les modifications enregistrées dans les régimes thermiques du pays, notamment l'augmentation des journées très chaudes, ont contribué à influencer la demande énergétique et à mettre plus de pressions sur un secteur qui peine déjà à satisfaire les besoins en énergie d'un grand nombre d'Haïtiens ;
- La santé de la population est menacée par l'émergence de nouveaux vecteurs de maladies qui viennent se greffer à la longue liste de facteurs structurels auxquels se trouve confronté ce secteur; et
- Les ressources en eau deviennent parfois assez rares dans certaines régions du pays allant jusqu'à provoquer des conflits entre les multiples utilisateurs de la ressource.

La grande dépendance ou la grande sensibilité des secteurs vitaux du pays au climat combinée à sa faible capacité de réponse, caractérisée notamment par un déficit de gouvernance, le manque de structures et d'infrastructures et de coordination entre les différentes institutions, en fait l'un des états du monde les plus vulnérables aux changements climatiques. Son niveau de vulnérabilité est tellement élevé que d'aucuns pensent qu'elle constitue une menace pour la stabilité socio-politique de la région.

Malgré les incidences considérables déjà observées des changements climatiques, la tendance à l'augmentation des émissions des GES semble être loin de s'inverser. En dépit de l'existence d'accords multilatéraux sur la question, notamment la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto dont Haïti est Partie, la concentration du CO₂, l'un des principaux GES, a dépassé la barre des 400 ppm. Pour des raisons politiques et surtout économiques, ces instruments multilatéraux n'ont, jusqu'à présent, pas obtenu les résultats escomptés. L'entrée en vigueur de l'Accord de Paris récemment ratifié par le Parlement haïtien entend changer le cours des événements en comptant de préférence sur les efforts volontaires mais ambitieux de toutes les Parties afin de contenir l'augmentation de la température moyenne globale en-dessous de 2°C et de poursuivre les efforts pour la limiter à 1,5°C par rapport du niveau pré-industriel. Selon plusieurs rapports scientifiquement robustes, le dépassement de ces seuils de température engen-

draient des pertes économiques irréversibles pour les différents pays de la planète, notamment ceux les plus vulnérables aux changements climatiques comme Haïti.

Selon le principe de responsabilité commune mais différenciée évoqué dans la CCNUCC et repris dans l'Accord de Paris, Haïti, bien qu'elle soit une très faible émettrice de GES, à l'instar des autres pays Parties à ces instruments multilatéraux, a présenté dans sa « Contribution prévue déterminée au niveau national (CPDN) » les principales actions qu'elle compte entreprendre pour contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques. Ces actions feront suite à une série d'initiatives déjà entreprises ou en cours dans le domaine. Parmi celles-ci, il y a lieu de citer non seulement la mise en œuvre de projets touchant l'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs de l'agriculture, des zones côtières, des ressources en eau et l'opérationnalisation de la Direction de Lutte contre les Changements climatiques (DCC), mais aussi certains documents de planification comme le Programme d'action national d'adaptation (PANA) et le Programme stratégique pour une résilience climatique (PSRC). Faute de synergies dans les différentes initiatives mises en œuvre, d'un manque de personnel hautement qualifié et expérimenté dans le domaine de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des actions d'adaptation et d'atténuation, d'une insuffisance des ressources financières allouées à la lutte contre ce problème environnemental et sociétal expliquée notamment par une compréhension approximative du phénomène et la place qu'occupe cet enjeu dans l'agenda des principaux décideurs, et surtout de l'absence d'une vision clairement définie pour la lutte nationale contre les changements climatiques, les résultats des différentes actions menées dans le domaine sont jusqu'à présent assez mitigés.

Cette politique nationale de lutte contre les changements climatiques cherche à combler les déficits majeurs susmentionnés. Elle entend dégager une vision claire reflétant les réalités et les aspirations du pays dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques et présenter un cadre programmatique de plus en plus souhaité par les mécanismes financiers de la CCNUCC et de l'Accord de Paris, notamment le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds vert pour le climat (FVC). De plus, elle compte offrir un cadre général structuré pour l'identification et la mise en œuvre des actions de lutte contre les changements climatiques, notamment celles portant sur l'adaptation qui éviterait au pays plusieurs milliards de USD de dépenses pour réparer les dommages anticipés par une augmentation de la température encore plus prononcée que celle qu'on connaît actuellement et également les initiatives qui encourageraient l'adoption d'énergies renouvelables à fort potentiel de développement socio-économique.



© Fabienne Douce|FOKAL

2. PROCESSUS D'ELABORATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES D'HAÏTI

L'élaboration de la PNCC découle d'une démarche participative et inclusive guidée par les connaissances scientifiques et traditionnelles. Elle est fondée sur un processus de triangulation mené sur plusieurs mois et constitué d'une revue documentaire, de consultations régionales couplées à un atelier technique et de dire d'experts. Ce processus mené par des consultants senior international et national s'est effectué sous l'œil vigilant d'un comité de pilotage composé des représentants de ministères sectoriels, des membres de la société civile et des représentants des partenaires techniques et financiers (PTFs).

La revue documentaire : Des documents de différentes natures fournissant d'excellents aperçus sur la problématique de développement du pays et sur sa vulnérabilité aux changements climatiques ont été collectés et consultés. Ceux-ci ont été mis à contribution par les consultants lors des échanges effectués au cours des consultations régionales et de l'atelier technique.

Consultations régionales et atelier technique : Trois consultations régionales (Grand Sud, Grand Nord et Centre) et un atelier technique à Port-au-Prince ont été réalisés. Au cours de ces consultations, les échanges portaient, entre autres, sur les vulnérabilités régionales aux changements climatiques, les actions entreprises ou envisagées pour faire face au défi posé par les changements climatiques, les éléments de vision, de principes directeurs, d'axes stratégiques et de mesures de lutte contre les changements climatiques. Une synthèse de ces consultations est présentée en annexe.

Dire d'experts : Les informations obtenues lors des consultations et celles issues de la revue documentaire ont été complétées par les opinions d'experts. Ceux-ci ont également fait part des potentielles voies à privilégier pour faire face aux multiples défis posés par les changements climatiques.

Pour compléter ce triangle, un atelier de validation a été également effectué. Celui-ci a réuni plus d'une centaine de cadres techniques des différents secteurs de la société. Cet atelier avait un double objectif : i) il visait à présenter, à tous les secteurs et acteurs du pays, les orientations finales retenues dans la PNCC et ii) il devait permettre aux différents secteurs de formuler les derniers commentaires ou suggestions susceptibles de contribuer, entre autres, à la cohérence et à la pertinence du document de politique.



3. VISION

La vision est d'arriver, d'ici 2030, à mettre Haïti sur la voie d'une croissance verte par l'existence de secteurs socio-économiques clés moins sensibles aux changements climatiques, dotés d'une grande capacité de réponses aux conditions climatiques défavorables et tournés vers l'adoption de technologies sobres en carbone, notamment les énergies renouvelables, qui ne compromettent nullement leur compétitivité, mais qui favorisent plutôt la création de richesses, de nouveaux emplois et métiers.

Cette vision traduit, dans les grandes lignes, les prescrits de la loi-mère du pays, la Constitution haïtienne de 1987, notamment ses dispositions sur l'économie, l'agriculture et l'environnement qui figurent à son Titre IX. Elle rejoint également la vision et les principaux choix stratégiques de développement énoncés dans le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) dont la mise en œuvre devrait faire d'Haïti un pays émergent d'ici 2030.

De façon générale, l'esprit principal de cette vision consiste non seulement à apporter une réponse appropriée et durable à la fragilité et à la dégradation environnementales du pays qui sont aujourd'hui des facteurs qui nuisent considérablement aux secteurs vitaux de l'économie haïtienne (agriculture, énergie, ressources en eau, zones côtières, tourisme), mais aussi à créer résolument les conditions propices à l'adoption de sources d'énergies alternatives moins émettrices de gaz à effet de serre, moins polluantes et par conséquent moins dommageables à la santé humaine et à la productivité de ses habitants.

Plus spécifiquement, cette vision cherche à montrer la compatibilité qui existe entre l'économie et l'environnement et accorde par conséquent une place importante à la quête de développement économique du pays et des potentielles incidences négatives qu'un virage vert pourrait avoir sur la compétitivité des secteurs socio-économiques stratégiques. De plus, elle met un accent particulier sur la réduction de la pauvreté à l'aide de la création d'emplois plus valorisants et d'une diversification des activités économiques.

Faire de cette vision une réalité à moyen et long termes suppose la prise en compte de certaines valeurs ou principes directeurs. Ceux-ci sont présentés dans la section suivante.



4. PRINCIPES DIRECTEURS

Les stratégies, plans, programmes et projets s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de la PNCC d'Haïti doivent prendre en compte les principes suivants :

- **La décentralisation** : Reconnue par la Constitution haïtienne, elle consiste en un transfert de pouvoirs de l'État vers les territoires qui disposent d'une certaine autonomie et qui sont les mieux placés pour aborder de façon efficace les défis posés par les changements climatiques au sein de leur région. Fort de ceci, on s'attend à ce que les collectivités territoriales ainsi que les directions techniques déconcentrées des ministères jouent pleinement leur partition dans la lutte contre les changements climatiques et ceci dans toutes les étapes du processus.
- **La participation et la concertation** : La complexité de la question des changements climatiques requiert une approche hautement participative et inclusive. Cela pourra favoriser non seulement la prise en compte des préoccupations des différentes couches de la société, notamment les plus vulnérables comme les femmes, les jeunes et les personnes à mobilité réduite, mais aussi une plus grande appropriation des solutions considérées.
- **La transversalité et l'approche holistique** : Vu les liens qui existent entre les différents systèmes socio-écologiques du pays et compte tenu de la nature transversale des changements climatiques, il devient fondamental d'avoir une approche systémique fondée sur la science qui permet de cerner la question dans ses multiples dimensions, de trouver des synergies entre les différentes initiatives et d'utiliser efficacement les ressources « limitées » du pays.
- **La transparence, l'imputabilité et la redevabilité** : Les processus de mise en œuvre et de rapportage des programmes et projets de lutte contre les changements climatiques doivent être clairement établis et vulgarisés au niveau national. De plus, des rapports périodiques sur les actions menées et les ressources financières mobilisées doivent être élaborés et présentés sous une forme appropriée à différents types de public.
- **L'équité** : Respect du droit de tous les groupes sociaux, territoires et régions à bénéficier des ressources nationales sans discrimination.
- **La responsabilité commune mais différenciée** : Etant donné que les changements climatiques constituent un phénomène mondial, l'État haïtien devrait s'engager à tout mettre en œuvre pour améliorer la participation du pays aux efforts régionaux et internationaux ainsi que son accès à la technologie, au renforcement des capacités et au financement du climat.
- **La précaution** : Les incertitudes relatives à l'ampleur du phénomène des changements climatiques et ses incidences ne devraient pas constituer un prétexte à l'inaction. À cet effet, la considération d'actions d'adaptation ou d'atténuation économiquement et socialement acceptables devrait être envisagée.



5. OBJECTIFS

5.1. Objectif principal

L'objectif principal de la Politique Nationale de lutte contre les Changements Climatiques d'Haïti est de contribuer à l'amélioration du bien-être des Haïtiens par un processus de développement socio-économique inclusif, climato-intelligent et axé sur la promotion et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables disponibles dans le pays.

5.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, elle vise à :

- Réduire considérablement les dommages liés aux risques climatiques dans les différents secteurs stratégiques du pays;
- Diminuer ou éviter, d'au moins 5% par rapport à un scénario tendanciel, les émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture, foresterie et affectation des terres (AFAT) ;
- Améliorer les capacités des acteurs publics et privés dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques ;
- Faciliter une meilleure intégration des questions liées aux changements climatiques dans les processus de planification, de budgétisation et de mise en œuvre aux niveaux national, régional et territorial;
- Créer des conditions propices à la production de richesses et à la diversification des activités économiques permettant d'augmenter le Produit intérieur brut (PIB) par rapport à un scénario « statu-quo »;
- Faciliter la mobilisation de ressources financières pour faire face aux changements climatiques; et
- Favoriser une meilleure coordination inter-institutionnelle.



6. PILIERS ET MESURES DE POLITIQUE

À la lumière des échanges effectués avec différents types d'acteurs lors du processus de consultations pour l'élaboration de cette politique, dans le souci de concourir à la mise en œuvre des priorités nationales de développement définies dans le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) ou le Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP) et de contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) portés par la communauté des nations et plus précisément les objectifs 7, 8 et 13, quatre (4) grands piliers ont été considérés. Il s'agit, comme le montre la Figure 1 :

- du renforcement institutionnel ;
- de l'amélioration de la gouvernance,
- d'un financement climatique endogène, et
- de l'efficacité dans les actions de lutte contre les changements climatiques.

Pour chacun des quatre piliers, dont les actions spécifiques en termes de programmes ou projets seront plutôt définis dans les plans de mise en œuvre, un ensemble de mesures de politique sectorielles et transversales assorties d'horizons temporels d'application ainsi que les principales institutions responsables sont présentées au tableau 1.

Arriver, d'ici 2030, à mettre Haïti sur la voie d'une croissance verte par l'existence de secteurs socio-économiques clés moins sensibles aux changements climatiques, dotés d'une grande capacité de réponses aux conditions climatiques défavorables, y compris les événements météorologiques extrêmes, et tournés vers l'adoption de technologies sobres en carbone qui ne compromettent nullement leur compétitivité, mais qui favorisent plutôt la création de richesses, de nouveaux emplois et métiers.

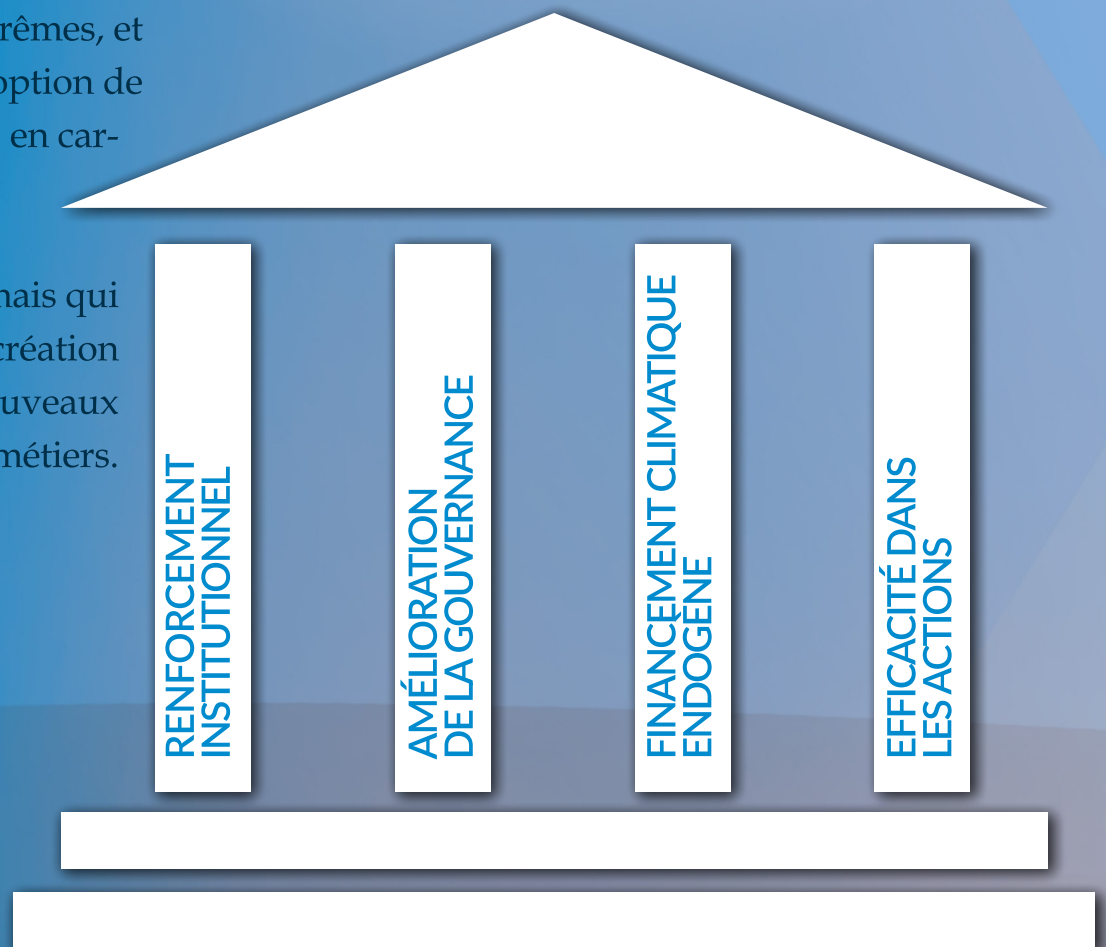


Figure 1.

Grands piliers de la politique nationale de lutte contre les changements climatiques

Le renforcement institutionnel :

De façon générale, les institutions haïtiennes sont caractérisées par un manque de personnel hautement qualifié et un taux de roulement relativement élevé chez les fonctionnaires. Dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, il y a un effort considérable à effectuer afin de doter les institutions concernées de cadres techniques sur tous les aspects du phénomène qui est devenu une science à part entière et de penser à mettre sur pied, le cas échéant, de nouvelles structures ou entités qui permettront de mieux adresser les multiples défis que pose la question des changements climatiques. Parallèlement à ceci, il y aura lieu d'améliorer plusieurs aspects (financier, technologique et environnement physique) de leurs conditions de travail. La présence de cadres techniques mieux formés au sein des institutions haïtiennes devrait permettre de mieux appréhender la problématique des changements climatiques, notamment en ce qui concerne l'ampleur du phénomène au niveau national, ses impacts, la vulnérabilité des secteurs stratégiques, les options d'atténuation les plus réalistes, l'accès au financement international, et d'en arriver à des solutions plus appropriées et plus durables.

L'amélioration de la gouvernance :

L'ensemble des règles et des processus nationaux en matière d'identification et de mise en œuvre d'initiatives publiques méritent d'être revus en vue de favoriser des impacts plus significatifs sur le développement du pays. Généralement, ces règles ou processus ne sont pas définis ou suivis de façon transparente ; ce qui compromet grandement l'appropriation des politiques publiques qui en résultent par les différentes couches de la population et par conséquent leur chance de succès. De plus, l'arsenal juridico-légal dans le domaine de la gestion de l'environnement et dans plusieurs secteurs connexes doit être actualisé pour mieux prendre en compte les nouvelles réalités socio-économiques et politiques du pays et celles anticipées pour les horizons futurs. Une gouvernance améliorée, notamment la clarification des mandats de nos différentes institutions, les mécanismes de collaboration inter-institutionnelle et une meilleure définition des canaux de communication entre les différentes instances étatiques et privées sont de nature à favoriser une meilleure gestion des ressources du pays, une plus grande synergie dans les initiatives de lutte contre les changements climatiques et par conséquent un processus de développement socio-économique plus soutenu.

Un financement climatique endogène :

S'il existe, au niveau international, des mécanismes financiers pour la lutte contre les changements climatiques, la priorité que le pays accorde aux multiples défis posés par ce phénomène devrait être traduite clairement dans le budget national. A cet effet, l'État haïtien, de concert avec la société civile, devrait s'efforcer d'identifier les mécanismes et sources nationaux de financement à privilégier en vue de dégager les fonds nécessaires à une lutte plus efficace contre le réchauffement climatique. Ce financement endogène serait en cohérence avec la CPDN dont la réalisation d'une partie des ambitions serait effectuée à l'aide de fonds nationaux provenant essentiellement du trésor public. À noter que le financement climatique endogène devrait également inclure celui du secteur privé.

L'efficacité dans les actions de lutte contre les changements climatiques :

Les ressources financières tant nationales qu'internationales pour des actions directes de lutte contre les changements climatiques sont très limitées. Au niveau national, la question des changements climatiques n'est pas encore totalement prise en compte dans les processus de développement et ne se matérialise pas par ricochet dans le budget. Au niveau international, notamment au niveau du Fonds d'Adaptation et du Fonds vert pour le climat, le processus d'allocation des ressources est basé essentiellement sur la qualité des propositions conditionnée dans une grande mesure par la maî-

trise du sujet dans ses multiples composantes. Par conséquent, les pays les mieux pourvus en ressources humaines et dotés d'institutions fortes sont généralement ceux qui en bénéficient le plus. Fort de tout ceci, il importe d'optimiser le plus que possible l'utilisation nationale du peu de fonds disponibles par la mise en œuvre d'initiatives cohérentes, pertinentes et complémentaires. Ceci passera nécessairement par la priorisation d'actions fondées sur la science (menée par des cadres hautement qualifiés) combinée à des processus transparents et inclusifs, à la définition et l'application de règles appropriées. Ces aspects devraient être adressés au niveau des trois piliers précédents (renforcement institutionnel, amélioration de la gouvernance et financement climatique endogène).

Pilier	Mesure de politique	Horizon temporel d'application	Responsable
Renforcement institutionnel	Mise en place d'un Programme de formation pratique et de perfectionnement des cadres des ministères sectoriels sur l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques	Court terme	Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, Ministère de l'Environnement
	Mise en place d'un Programme de formation-recherche universitaire sur les changements climatiques	Moyen terme	Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle
	Amélioration du processus de recrutement et mise en place d'un programme de développement de carrières au sein de la fonction publique haïtienne	Moyen terme	Ministère des Affaires sociales et du travail, Office de Management et des ressources humaines
	Réalisation d'observation systématique sur les aspects relatifs aux changements climatiques	Moyen et long termes	Ministère de l'environnement, Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, ministère des travaux publics, transports, communications et énergies, Ministère de la santé publique et de la population, Ministère de l'intérieur et des collectivités territoriales, Ministère du tourisme et des industries créatives, Ministère de la santé publique et de la population

Tableau 1. Mesures de politique envisagées dans la PNCC

Pilier	Mesure de politique	Horizon temporel d'application	Responsable
Amélioration de la gouvernance	Révision du cadre juridico-légal en lien avec les actions de lutte contre les changements climatiques	Court-terme	Ministère de l'Environnement, Ministère de la justice et de la sécurité publique
	Mise en œuvre d'un plan d'éducation du grand public et du parlement sur les changements climatiques	Court-terme	Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, Ministère de l'Environnement
	Prise en compte des changements climatiques dans les processus de planification à différentes échelles administratives et dans le budget national	Moyen et long termes	Ministère de la planification et de la coopération externe, Ministère des Finances
	Définition de mandats, de processus et de mécanismes de coopération inter-institutionnelle	Court et moyen termes	Ministère de la planification et de la coopération externe
Financement climatique endogène	Adoption de mesures fiscales et douanières appropriées à la lutte contre les changements climatiques	Moyen terme	Ministère de l'économie et des finances, Ministère du Commerce et de l'industrie
	Affectation, dans le budget national, de ressources financières destinées explicitement à la lutte contre les changements climatiques	Moyen et long termes	Ministère de l'économie et des finances, Ministère de la planification et de la coopération externe, Ministère de l'Environnement et autres ministères sectoriels
Efficacité dans les actions de lutte contre les changements climatiques	Développement et mise en place d'actions offrant des co-bénéfices pour l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques	Court, moyen et long termes	Ministères sectoriels
	Promotion d'actions valorisant les ressources et savoir-faire locaux	Court, moyen et long termes	Ministères sectoriels



7. MISE EN ŒUVRE ET FINANCEMENT DE LA PNCC

En vue d'assurer une plus grande efficacité des interventions en matière de lutte contre les changements climatiques, il est grandement souhaité qu'un modèle de gouvernance anticipatif, transparent, mieux organisé et doté des moyens nécessaires, humains, institutionnels, techniques, juridiques et financiers soit mis en place. Cela permettra à Haïti de sortir de la situation actuelle de dispersion des efforts et de créer une bonne synergie d'actions environnementales, y compris celles contribuant dans la lutte contre les changements climatiques, entre les acteurs publics (départements ministériels et autres structures publiques impliquées), privés et la société civile, dans un cadre programmatique clair, cohérent et largement partagé comme stipulé dans le Décret-cadre de 2005 sur la gestion de l'environnement.

La Direction de Lutte contre les Changements Climatiques (DCC) collaborera avec les acteurs concernés aux niveaux local, territorial, national, régional et international pour améliorer le cadre de gouvernance lié aux changements climatiques. Elle assurera:

- La coordination des stratégies et des plans d'action et de leur mise en œuvre;
- Avec d'autres entités concernées et compétentes en la matière, le renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux local, territorial et national pour entreprendre des initiatives d'adaptation et d'atténuation appropriées et efficaces;
- La mise en place d'un Conseil consultatif sur les changements climatiques ; et
- Une communication et une diffusion efficaces de l'information entre les ministères, les organismes et le grand public sur les incidences actuelles et anticipées des changements climatiques et sur les mesures appropriées d'adaptation et d'atténuation.

Comme indiqué à la Figure 2, la coordination de la mise en œuvre de cette politique sera assurée par le Ministère de l'Environnement à travers la DCC en étroite collaboration avec un comité de pilotage dont le mandat et les attributions seront à préciser par le Comité National sur les Changements Climatiques (CNCC) qui sera mis en place. Cette structure sera constituée des représentants des ministères sectoriels, des collectivités territoriales, de la société civile et du secteur privé.

Le Comité de pilotage de la PNCC est constitué de plusieurs parties prenantes. Il donne des conseils et fournit l'assistance nécessaire pour le bon déroulement de la mise en œuvre de la PNCC (le projet) et facilite l'accès aux informations et la collaboration avec tous les projets et programmes en cours en Haïti ou dans la région.

La cellule de coordination de la PNCC est constituée d'un Coordonnateur national et d'un Assistant administratif et financier. Cette équipe assure la gestion quotidienne de la mise en œuvre de la politique. Le ou la titulaire de la DCC assure le suivi régulier de l'exécution de l'implémentation de la PNCC.

L'équipe pluridisciplinaire d'experts nationaux pourra être subdivisée en plusieurs groupes thématiques selon les orientations du comité de pilotage.

La mise en œuvre de cette politique nécessite des ressources financières importantes. Pour réussir, Haïti devra avoir accès aux ressources financières provenant de sources tant publiques que privées et à la fois internes (budgets nationaux, secteur privé, assurances, gestion des risques et catastrophes, fonds pour la réhabilitation de l'environnement et fonds spéciaux pour le climat) et étrangères (sources bilatérales et multilatérales, mécanismes du marché du carbone, Fonds pour les pays moins avancés, Fonds d'adaptation, Fonds vert pour le climat, etc.).

Une estimation détaillée des coûts à court et à moyen termes pour la mise en œuvre des différentes mesures de politique identifiées dans ce document sera réalisée dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie et du Plan d'action de mise en œuvre de cette politique. Par souci d'efficacité, ce plan d'action pourrait être élaboré dans le cadre du processus de développement du Plan national d'adaptation (PNA) et des Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN).

Les principales sources et instruments financiers à utiliser seront détaillés dans les PNA et MAAN et comprendront les éléments suivants:

- Les plans d'investissement nationaux et sectoriels et les budgets, car les préoccupations liées aux changements climatiques sont intégrées et exploitées au moyen de divers plans d'investissement ;
- Les investissements du secteur privé, notamment en matière d'énergie, d'agriculture, de développement industriel et de transfert de technologies ;
- Le soutien multilatéral et bilatéral des partenaires techniques et financiers (PTFs) ;
- Le soutien des différents fonds internationaux pour le climat ; et
- Les mécanismes fondés ou non fondés sur le marché pour les actions liées au climat, tels que les mécanismes de développement propre, les programmes de partage des avantages au titre de la REDD+.





8. SUIVI-EVALUATION

Le suivi et l'évaluation de la Politique Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (PNCC) se feront sur la base d'une concertation continue et d'une large implication des différents secteurs et acteurs.

Le cadre de S & E pour la mise en œuvre de cette politique s'appuiera sur le Plan de mise en œuvre détaillé qui sera élaboré. Ce plan inclura également les priorités sectorielles en lien avec les principales mesures considérées dans le cadre de la PNCC. Le cadre de S & E sera essentiellement lié aux différents objectifs visés par la politique et sera déterminant pour assurer sa pleine mise en œuvre par les différentes parties prenantes concernées.

Le Cadre de S & E spécifiera, entre autres, des indicateurs de performance pour chaque objectif et mesure de politique et proposera des responsabilités pour les acteurs chargés de les mettre en œuvre. Le Système de Mesure, Rapportage et Vérification (MRV) prévu pour le suivi de la mise en œuvre des actions évoquées dans la CPDN (bientôt CDN) d'Haïti pourrait également nourrir le cadre de S & E de cette politique.

Chaque ministère et chaque organisme pour lesquels des responsabilités particulières seront identifiées devront veiller à l'implémentation des mesures de politique, en utilisant les moyens et mécanismes mis à leur disposition ou identifiés dans le Plan de mise en œuvre détaillé.

En plus du suivi et de l'application du Cadre de S & E, la mise en œuvre de la politique fera l'objet d'une évaluation externe indépendante. Les recommandations issues de cette évaluation seront ensuite intégrées au processus de révision de la politique. Cette révision doit être effectuée sur la base d'un processus de consultation publique approfondi et d'un examen des résultats à ce moment-là.

La Politique nationale sur le changement climatique sera révisée périodiquement pour capitaliser sur les expériences acquises au niveau national dans la lutte contre les changements climatiques, prendre en compte les nouvelles priorités de développement d'Haïti, s'approprier les nouvelles connaissances scientifiques et technologiques, prendre en compte les nouveaux enjeux, les défis et les tendances climatiques ainsi que les résultats des négociations globales dans le cadre de la CCNUCC, de l'Accord de Paris et d'autres instruments multilatéraux en la matière.

Afin d'optimiser l'utilisation des ressources, il est souhaitable d'harmoniser l'évaluation de la mise en œuvre de la PNCC avec les engagements internationaux du pays dans le domaine des changements climatiques, notamment ceux pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Celui-ci prévoit la réalisation d'un premier bilan mondial sur la lutte contre les changements climatiques en 2023 et tous les cinq ans par la suite.

À la lumière de cette disposition de l'Accord de Paris et par souci d'efficacité, les évaluations de la mise en œuvre de la PNCC devraient être idéalement effectuées 1 année avant les bilans mondiaux susmentionnés, soit 2022 pour la première et tous les quatre ans pour les évaluations subséquentes. Ceci permettra au pays de satisfaire simultanément aux obligations de la PNCC et celles prises par le pays dans le cadre de l'Accord de Paris. À noter que cette fréquence de réalisation des évaluations pourra être revue et adaptée selon les nouvelles données nationales et internationales en ayant toujours soin de prendre en compte l'aspect « efficacité » dans les modes opératoires envisagés dans le cadre de la mise en œuvre de la PNCC.





CONCLUSIONS

La République d'Haïti est grandement vulnérable aux changements climatiques. Les conditions climatiques adverses enregistrées au cours des dernières années ont causé des dommages dans presque tous les secteurs de la vie nationale. Avec une augmentation de la température moyenne du pays anticipée pour les horizons futurs et une modification sans précédent d'autres paramètres climatiques clés, son niveau de vulnérabilité est appelé à s'accroître avec des conséquences incommensurables pour son développement socio-économique. Conscients de l'envergure des impacts liés aux changements climatiques auxquels le pays a et aura à faire face, les décideurs haïtiens, aidés des groupes de la société civile, du secteur privé des affaires et des PTF se sont attelés à mettre en œuvre des initiatives visant à lutter contre les incidences négatives de ce phénomène ou à tirer profit des opportunités qu'il pourrait offrir.

Durant les deux dernières décennies, Haïti a réalisé d'énormes avancées dans la lutte contre les changements climatiques. Néanmoins, les mécanismes devant faciliter une augmentation accrue de la résilience aux conditions climatiques défavorables ou de réduire les émissions de GES manquent de cadrage du point de vue institutionnel et de gouvernance qui compromet considérablement leur efficacité. L'absence d'une politique nationale pour lutter contre les changements climatiques constitue une lacune de taille à combler, particulièrement à un moment où une approche programmatique basée sur une vision claire constitue l'un des principaux critères des fonds pour le climat. Cette PNCC constitue donc la réponse d'Haïti aux défis et possibilités d'adaptation et d'atténuation que les changements climatiques représentent pour le développement du pays. Elle devra contribuer également à une meilleure coordination des actions de lutte contre les changements climatiques et alimentera le cadre de coopération et de collaboration entre le gouvernement et les partenaires de développement.

Cette politique nationale de lutte contre les changements climatiques a identifié quatre (4) grands piliers et quinze (15) mesures de politique devant aider le pays à faire face de façon appropriée et durable au phénomène des changements climatiques d'origine anthropique. Chaque pilier et mesure de politique devra être décliné en programmes et projets spécifiques dans le plan d'action de mise en œuvre. Il est grandement souhaité que ce plan d'action ainsi que les programmes et projets y relatifs se développent dans les mois qui suivent l'endossement au plus haut niveau de l'État de cette politique afin de faciliter une mise en œuvre rapide et efficace. Cette dernière ne sera rendue possible que par l'amélioration du cadre de coopération interministérielle, le renforcement des capacités institutionnelle et humaine du pays, une agresseivité dans la mobilisation de ressources financières dédiées à la lutte contre les changements climatiques, une communication plus structurée sur la question des changements climatiques et un plaidoyer continu auprès des principaux décideurs, y compris le Parlement afin que la lutte contre les changements climatiques figurent parmi les plus grandes priorités de développement du pays.

DOCUMENTS CONSULTÉS

Action contre la Faim, 2011. Évaluation de la filière pêche dans les régions du Nord-Artibonite et du bas Nord-Ouest Haïti. Rapport d'évaluation, Version Finale Externe, 61 p.

Agroconsult/MDE, 2009. Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification.

Amilcar, H., 2004. Rapport d'Etude de Vulnérabilité et d'Adaptation aux Changements Climatiques, sous-secteur : Zones Côtières. Ministère de l'environnement. Port-au-Prince, 18 p.

ANDAH, 1995. Zonage agro-écologique en Haïti.

ANDAH, 1999. Les causes de la dégradation de l'environnement en Haïti.

Bayard, B., 2012. Processus des achats locaux en Haïti : opportunités et appui au renforcement des capacités d'analyse de la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) ; MARNDR/Programme DEFI ; 133 p.

BDPA, 1989. Gestion des Ressources Naturelles en vue d'un Développement Durable en Haïti

Bellande, A et G Damais 2005. Evaluation de l'impact de la gestion des engrais chimiques par le Ministère de l'Agriculture et propositions de relance de la filière sur une base concurrentielle. FAO/MARNDR,

Bellande, A., 2008. Déboisement et reboisement en Haïti : Quelques éléments pour comprendre et agir. Revue Conjonction 221-222.

Bellande, A., 2012 ; Changements climatiques, Stratégies paysannes et sécurité alimentaire en Haïti - Draft ; Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) /Banque Mondiale (BM) ; 19 p.

Bellande, Alex, 2005. Systèmes d'exploitation et potentialités pour l'intensification de l'agriculture en Haïti-Développement rural en Haïti ; document

n° 3 ; MARNDR / Banque Mondiale.

BME (2007), Stratégie pour l'allègement de la pression sur les ressources ligneuses nationales par la demande en combustibles. ESMAP, Technical paper 112/07 FR.

BME-Bureau des Mines et de l'Energie d'Haïti : Diagnostic du Secteur Energie en Haïti (<http://www.bme.gouv.ht>)

CEPALC/PNUD/DPC, 2004. Le cyclone « Jeanne » en Haïti: dégâts et effets.

CEPALC/PNUD/DPC, 2007. Évaluation de l'Impact des Désastres Naturels de l'Année 2007.

CEPALC/PNUD/DPC, 2008. Évaluation de l'Impact des Désastres Naturels de l'Année 2008.

CIE/MDE, 1999. Plan d'Action pour l'Environnement.

CNIGS, 2008. Canevas de travail pour la formulation des applications thématiques du PITTD- Application thématique : « informations pour la gestion des parcs nationaux ». Version provisoire de travail- 3 décembre 2008.

CNSA/FEWS Net, 2005. Profil des modes de vie en Haïti.

Convention des Nations Unies sur la Biodiversité

Convention des Nations Unies sur les Changements Climatiques

Convention des Nations Unies sur Lutte contre la Désertification et les Effets de la Sécheresse (UNCCD),

Desse, M., 2003. Les difficultés de gestion d'un littoral de survie à Haïti : l'exemple du golfe de la Gonave. Cahiers de géographie du Québec, 47, 63-83.

Doney, S. C., Fabry, V. J., Feely, R. A. & Kleypas, J. A. (2009). Ocean Acidification:

The Other CO2 Problem. Ann. Rev. Mar. Sci., 1, 169-192.

Donner, S. D., Skirving, W. J., Little, C. M., Oppenheimer, M. & Hoegh-Guldberg, O. (2005). Global assessment of coral bleaching and required rates of adaptation under climate change. Glob. Change Biol., 11, 2251-2265.

Dorval, F. A., B. Chocat, E. Emmanuel, G. Lipeme-Kouyi, 2010. Stormwater management practices: The case of Port-au-Prince, Haiti. In Environmental and Human Health : Risk Management in Developing Countries, Chapter: 8, Publisher: CRC Press/Balkema, pp.109-122.

Duplan, Y. J. J. Octobre 2005 La déforestation en Haïti : Vulnérabilité socio-économique et écologique. Mémoire, Université de Bordeaux.

Eakin, C. M., Morgan, J. A., Heron, S. F., Smith, T. B., Liu, G., ... Alvarez-Filip, L. (2010). Caribbean Corals in Crisis: Record Thermal Stress, Bleaching, and Mortality in 2005. PLoS ONE, 5: e13969. doi:10.1371/journal.pone.0013969

Economic Commission for Latin America and the Caribbean (ECLAC) 2010. Analysis of extreme events in the Caribbean 1990 - 2008. Port of Spain, Trinidad and Tobago, 117 p.

Egset Willy, Brisson Lamaute Nathalie, Damais Gilles, 2005. Gouvernance rurale et institutions locales en Haïti : contraintes et opportunités pour le développement ; Développement rural en Haïti ; document n° 5 ; Banque Mondiale.

Embassy Port au Prince, 2007. Postcard from Port-de-Paix and Ile de la Tortue. US Embassy Diplomatic Cables from WikiLeaks. Reference ID 07PORTAUPRINCE1410.

Emmanuel, E., O. Joseph, P. N. Fanfan, P. Vermande, T. Winiarski , 2003. Trend analysis of the groundwater salinity of the Cul-de-sac aquifer in Haiti. In proceeding of: XXIX Congreso Interamericano de Ingenieria Sanitaria y

Ambiental, At San Juan, Puerto Rico, Volume: CDROM

Energy Sector Management Assistance Program. 2007. Stratégie pour l'Allègement de la Pression sur les Ressources Ligneuses Nationales par la Demande en Combustibles. Washington, DC, USA, 77 p.

ESMAP, 2007. Stratégie pour l'Allègement de la Pression sur les Ressources Ligneuses Nationales par la Demande en Combustibles- Bureau des Mines et de l'Energie.

Floret et Pontanier, 1982. Aridité en Tunisie présaharienne

Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), 2009. Haïti : Renforcer la capacité des populations côtières à faire face aux menaces que la modification du climat fait peser sur leurs stratégies de développement durable. http://www.unclearn.org/sites/www.unclearn.org/files/inventory/GEF41_FRE.pdf

Food and Agriculture Organisation (FAO), Fisheries and Aquaculture Department, 2003. Fishery Country Profile Haiti. http://www.fao.org/fishery/countrysector/FI-CP_HT/en

Food and Agriculture Organization (FAO). 2005. Evaluation des Ressources Forestière Mondiale. Rapport national Haïti. Rome.

François Grünewald et Yvion Georges, 2010. "La vulnérabilité d'Haïti aux séismes: pour une perspective historique et une meilleure analyse des risques", Humanitaires en mouvement, n°6, septembre 2010, groupe URD, p. 25. Disponible aussi sur le site internet de l'URD : <http://www.urd.org/La-vulnerabilite-d-Haiti-aux-artpage=5-7>.

Gaskill, M. (2010). Coral bleaching goes from bad to worse. Nature News online, November 19, doi:10.1038/news.2010.621

GEOHaïti, 2010. État et Perspectives de l'Environnement. Programme des Nations Unies pour l'Environnement, Ministère de l'Environnement d'Haïti, Université Quisqueya.

Goldenberg, S. B., C. W. Landsea, A. M. Mes-tas-Núñez, W. M. Gray, 2001. The recent increase in atlantic hurricane activity: Causes and implications. Science 293, 474-479.

Guarderas, P., S. D. Hacker, J. Lubchenco, 2008. Current Status of Marine Protected Areas in Latin America and the Caribbean. Conservation Biology 22, 1630-1640.

Haïti. 2014. Rapport d'Haïti à titre de pays partie touché.

Harvard University/MIT, 2011. Conception du processus. 3rd edition, 2011. <http://is-suu.com/gsdmit/docs/designingprocess>

Hodgson, G., 2011. Haiti's Reefs Most Overfished in the World. Reef Check News, march 30.

http://agriculture.gouv.ht/view/01/IMG/pdf/Politique_de_developpement_agricole-Version_finale_mars_2011.pdf. Consulté le 21/11/2013.

IHSI, 2001. Enquête sur les conditions de vie des ménages en Haïti.

IHSI, 2003. Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique: 4ème Recensement Général de la Population et l'Habitat.

IHSI, 2014a. Estimation et projection de la population totale, urbaine, rurale et économiquement active.

IHSI, 2014b. Bulletin économique

Kleypas, J. A., K. K. Yates, 2009. Coral reefs and ocean acidification. Oceanography 22, 108-117.

Koios Associates LLC, 2011. Étude des Impacts Environnementaux et Sociaux (EIES) du Parc Industriel dans la Région du Nord d'Haïti. Acton, Massachusetts, USA.

Kolbe A. R., K. Brookes, R. Muggah, 2013. Is Tourism Haiti's Magic Bullet? An Empirical Treatment of Haiti's Tourism Potential. Igarapé Institute Strategic Note 9.

LAQUE (Laboratoire de Qualité de l'Eau et

de l'Environnement), 2006. Documents de la Journée scientifique « Santé-Environnement » 2006. Université Quisqueya. Haïti.

Le Brun, O., 2000. Composante « recherches et surveillance relatives aux milieux marin et côtier haïtiens ». Rapport définitif. Etat initial des sites pilotes et recommandations.

Mainguet, Monique, 2007. Identification des aires sèches (<http://www.futura-sciences.com/fr>)

MARNDR. Document de politique pour la gestion des bassins versants

MARNDR/Banque Mondiale, 2005. Développement rural en Haïti: Diagnostic et Axes d'Intervention.

MARNDR/BID, 2005. Identification de créneaux potentiels dans les filières rurales haïtiennes.

Mathieu P., Constant J.A., Piard B., Noel J., 2002. Cartes et étude de risques, de la vulnérabilité et des capacités de réponse en Haïti. Oxfam-GB.

McIntosh, P., 2005. La désertification : un fléau silencieux. Département d'Etat, Etats-Unis d'Amérique.

MDE, 1998. Haïti et Environnement, Indicateurs de base.

MDE, 2000. Rapport d'exécution national-Convention de Lutte contre la Désertification.

MDE, 2002a. Première Communication Nationale sur les Changements Climatiques.

MDE, 2002b. Rapport d'exécution national-Convention de Lutte contre la Désertification.

MDE, 2006a. Décret cadre sur la gestion de l'Environnement.

MDE, 2007. Impacts socio-économiques et environnementaux des changements climatiques en Haïti.

DOCUMENTS CONSULTÉS

MDE/PAGE/INESA, 2008. Impact socioéconomique de la dégradation des terres en Haïti et interventions pour la réhabilitation du milieu cultivé.

MDE/PNUD, 2012. Rapport « Stratégie Financière Intégrée (SFI) pour la gestion durable des terres en Haïti.

Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural, 2011. Politique de développement agricole 2010-2025. 28P. Disponible sur le lien suivant

Ministère de l'Agriculture, des ressources naturelles et du développement rural. 2010a. Programme National pour le Développement de la Pêche Maritime en Haïti 2010-2014, 28 p.

Ministère de l'Agriculture, des ressources naturelles et du développement rural. 2010b. Plan National d'investissement Agricole (2010-2016), 75 p.

Ministère de l'Environnement, 2006. Plan d'action national d'adaptation. République d'Haïti, 61 p.

Ministère de l'Environnement, 2009. Projet de position de l'État haïtien dans le cadre du dialogue politique sur les changements climatiques. 14e session du conseil des ministres des affaires étrangères de l'association des États de la Caraïbe. Karibe Convention Center, Pétion-Ville, 28-30 Janvier 2009.

Ministère de l'Environnement, ministère de la Planification et de la coopération externe (MDE, MPCE), 2004. Célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement/ Semaine de l'environnement. (Document-cadre de référence).

Ministère du Tourisme, 2011. Bulletin trimestriel de statistiques touristiques.

MPCE, 2007. Document de Stratégie Nationale pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté (DSNCRP) 2008-2010.

MTPTC-Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (2006a), Ha-

ïti : Plan de développement du secteur de l'énergie 2007-2017

MTPTC-Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (2006b), Les enjeux et défis de la lutte contre la pauvreté : Stratégie de développement du sous-secteur de l'électricité en Haïti (2006-2011).

Multi-Menace-Haiti, 2010. Analysis of Multiple Natural Hazards in Haiti. Government of Haiti.

NATHAT, 2010. Analysis of Multiple Natural Hazards in Haïti. République d'Haïti, Port au Prince, 63 p.

Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA) Haïti, 2013. HAITI: Emergency Appeal Hurricane Sandy 2012,

Orr, J. C., Fabry, V. J., Aumont, O., Bopp, L., Doney, S. C., ...Feely, R. A. (2005). Anthropogenic ocean acidification over the twenty-first century and its impact on calcifying organisms. *Nature*, 437, 681-686.

Pasquetti, C., 2007. Diagnostic agraire de la zone de Baptiste, Plateau Central, Haïti. Thèse de Master 2, INAP-G, Agro Paris Tech.

Pierre, A., P. Dorzin, 2008. Éléments de diagnostic pour une gestion intégrée du littoral haïtien : cas de la côte des Arcadins. Projet de fin d'études. Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Environnement. Université Quisqueya.

PNUD, 2013. L'Indice de Développement Humain (IDH).

PNUD, 2014. L'Indice de Développement Humain (IDH).

PNUD-PAGE, 2006. Évaluation de la dégradation des terres et identification des opportunités et de potentielles sources de co-financement.

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) Haïti, 2012. Fiche de Projet « Renforcement des capacités adaptatives des communautés côtières

d'Haïti aux changements climatiques. » http://www.ht.undp.org/content/dam/haïti/docs/fiche%20de%20projet%20-%202012/Fiche_projet%20_FINAL_CC_juillet2012.pdf

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Ministère de l'Environnement (MDE), Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CÉALC), 2008. Impact socioéconomique de la dégradation des terres en Haïti et interventions pour la réhabilitation du milieu cultivé, 79 p.

Ren, F., G. Wu, W. Dong, X. Wang, Y. Wang, W. Ai, W. Li, 2006. Changes in tropical cyclone precipitation over China. *Geophysical Research Letters* 33, L20702, doi:10.1029/2006GL027951.

République d'Haïti- Constitution de 1987.

Ricke, K. L., J. C. Orr, K. Schneider, K. Caldeira, 2013. Risks to coral reefs from ocean carbonate chemistry changes in recent earth system model projections. *Environ. Res. Lett.* 8, doi:10.1088/1748-9326/8/3/034003

Saffache, P., 2006. Le milieu marin haïtien : chronique d'une catastrophe écologique. *Études Caribéennes* 5 | Décembre 2006 : Dossier spécial environnement. <http://etud-escaribeennes.revues.org/267>

Secrétariat d'État à l'environnement, 2004. Rapport de synthèse des études de vulnérabilité et d'adaptation aux conditions climatiques extrêmes en Haïti. Secteurs : Zones Côtières, Ressources en Eau, Risques et Désastres, Agriculture, Désertification. République d'Haïti.

Smucker, G. R., M. Bannister, H. D'Agnes, Y. Gossin, M. Portnoff, J. Timyan, S. Tobias, J. R. Toussaint, 2006. Vulnérabilité Environnementale en Haïti Conclusions & recommandations. US Agency for International Development U.S. Forest Service. http://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PNADR457.pdf

Solomon, S., D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K. B. Averyt, M. Tignor, H. L.

Miller (eds.), 2007. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA.

Swartley and Toussaint, 2006. Haiti Country Analysis of Tropical Forestry and Biodiversity- USAID.

Trenberth, K. E., P. D. Jones, P. Ambenje, R. Bojariu, D. Easterling, A. Klein Tank, D. Parker, F. Rahimzadeh, J. A. Renwick, M. Rusticucci, B. Soden, P. Zhai, 2007: Observations: Surface and Atmospheric Climate Change. Dans: Solomon, S., D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K. B. Averyt, M. Tignor, H. L. Miller (eds.), Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on

Climate Change. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA.

UN News Centre, 2012. UN and Haitian Government seek close to \$40 million for aid in wake of Hurricane Sandy, 12 November

USAID 1986 – Haiti: Country and Environmental Profile.

UTSIG, 2002. Carte des risques d'érosion.

Warner, G., P. Edwards, D. Linton, K. Desai, N. Zenny, B. Hay, D. Guinness, 2009, Reef Check Training and Coral Reef Monitoring in Haiti. A Preliminary Report, 5 pp.

Werthmann, C., P. Thompson, D. Weissman, E. Ergin, A. Brickman Raredon, 2011. Conception du processus – Opportunités pour

une urbanisation durable sur le long terme suite au désastre Port-au-Prince, Haïti. 3ème éd., Harvard University School of Design, 3MIT Centre for Advanced Urbanism, 179 p.

Wilkinson, C. & Souter, D. (2008). Status of Caribbean coral reefs after bleaching and hurricanes in 2005. Townsville, Australia: Global Coral Reef Monitoring Network, Reef and Rainforest Research Centre.

Woodring, W. P., J. S. Brown, W. S. Burbank. 1924. Géologie de la République d'Haïti. Port-au-Prince, Haïti, 631 p.

World Bank, December 2008. Climate Change Aspects in Agriculture- Haiti Country Note.

Secteurs d'exposition analysés	Manifestations locales de la vulnérabilité aux Changements Climatiques	Réponses locales de la population en vue de faire face	Actions suggérées pour le renforcement des réponses
AGRICULTURE/ ELEVAGE, SECURITE ALIMENTAIRE ET PÊCHE	• Forte modification des saisons devenant de plus en plus erratiques (Février) • Agriculteurs désorientés pour les dates de semis et d'emblavement • Perturbation du calendrier cultural • Modification morphologique des fruits et de leur saveur • Migration des oiseaux vers des habitats plus propices • Altération des systèmes de mangroves (dans les Nippes) • Diminution des captures de pêche	• Plantation de variétés précoces et à cycle court (petit mil, sorgho, maïs) • Plantation de variétés résilientes (manioc, patate douce) • Agroécologie intelligente à base d'agroforesterie (Cacao+ ananas+ bananes à Camp-Perrin dans le Sud) • Erection de structures de rétention d'eau (impluvium, lacs collinaires et citernes familiales dans le Plateau Central) • Recours fréquent à l'agro transformation comme stratégie de diminution de pertes post-récoltes • Adoption de filières plus adaptées (arachide et apiculture dans le Nord-est, Café et cacao en montagne) • Riziculture intensive recourant à une machinerie très simple) • Développement d'outils techniques et technologiques 9 calendriers cultureux et machinerie agricole plus adaptés)	• Promotion d'engins de pêche améliorés (mailles) • Pêcherie responsable (formation et information des pêcheurs sur les périodes de ponte) • Sensibilisation et communication à travers les radios communautaires

Secteurs d'exposition analysés	Manifestations locales de la vulnérabilité aux Changements Climatiques	Réponses locales de la population en vue de faire face	Actions suggérées pour le renforcement des réponses
SANTÉ ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	• Augmentation de l'indice de fréquence des maladies hydriques (typhoïde) • Augmentation des épisodes de fièvres récurrentes (Zika, Chikunguya) • Augmentation de la fréquence des maladies parasitaires (maladies, dengue) • Episodes de bronchites et de rhinites à répétition	• Recours à la médecine traditionnelle (bains de feuille) • Consultations auprès du houngan, prêtre vodou • Jeun religieux	• Accompagnement des pouvoirs publics (Education environnementale) • Bonne politique de communication sur les risques de maladies (dépliants, spots etc.) • Focus sur les groupes les plus vulnérables (femmes enceintes, enfants, vieillards) • Revenir aux agents de santé et remettre au travail les officiers sanitaires • Valoriser les agents environnementaux pour des travaux de proximité • Recours au bénévolat (scouts, louveteaux)
TOURISME ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	• Prolifération d'algues sargasse sur les côtes • Prolifération de méduses (mois décembre) • Fonds marin difficilement observable entraînant une réduction significative des opérations de plongée (acidification de la Mer) • Disparition de certains îlots (Commune de Port-Salut dans le Sud) • Inondations de plages • Altération des sites touristiques	• Tendance de la population à utiliser les algues sargasses comme compost (Côtes Sud du pays) • Constitution de Comités Locaux de Nettoyage des Plages (Côtes des Arcadins au Nord de Port-au-Prince)	• Renforcer les capacités • Diffuser et vulgariser les bonnes pratiques et actions positives • Programmes multisectoriels
TRANSPORT ET DÉVELOPPPEMENT URBAIN	• Routes et ponts coupés • Prolifération de motocyclettes et vieillissement du Parc automobile • Inondations occasionnant l'isolement des villes (Gonaïves, Jacmel) • Routes de plus en plus abîmées et nécessitant souvent des interventions (impact direct de la chaleur sur les bitumes) • Urbanisation non contrôlée et étalement désordonné des villes	• Actions pompiers sur les routes défoncées (boucher les trous avec de la terre) • Interventions individuelles et non structurées (nettoyage)	• Interdiction d'importer des véhicules plus vieux que 5 ans • Inspection plus régulière des véhicules • Renforcement des collectivités territoriales • Intercommunalité pour la mise en commun des ressources pour la gestion des déchets • Penser le développement du transport et des villes à l'échelle de la région (pôles de développement) • Recherche de synergie • Repenser les modes de construction (construire plus en hauteur qu'à l'horizontal)

Secteurs d'exposition analysés	Manifestations locales de la vulnérabilité aux Changements Climatiques	Réponses locales de la population en vue de faire face	Actions suggérées pour le renforcement des réponses
RESSOURCES EN EAU	- Tarissement des sources (Bodary et Domeng à Jacmel dans le Sud-Est) - Baisse de la nappe phréatique (Plaine du Cul de Sac)	Reboisement avec des espèces adaptées aux rigueurs du climat	- Renforcement des capacités - Sensibilisation
GESTION DES RISQUES ET DES DÉSASTRES (GRD)	- Modification du calendrier saisonnier - Multiplication de maladies (maladies hydriques, maladies de la peau causées par les chics, conjonctivite) - Montée du niveau de la mer (Grande saline dans l'Artibonite) - Les mois de Janvier et de Février deviennent de plus en plus chauds	- Institutionnalisation de la Gestion des Risques et des Désastres depuis plus de 10 ans - Mise en place de nombreuses structures multisectorielles nationales et déconcentrées - Mise en place de Système d'Alerte Précoces (crues de rivières, insécurité alimentaire)	- Extension des campagnes de sensibilisation en GRD et Adaptation - Vulgariser les bonnes expériences et pratiques - Mettre à profit les leçons apprises - Accélération de décaissement des fonds en situation d'urgences (renflouement à temps





REPUBLIQUE D'HAÏTI

**MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT**



REPUBLIQUE D'HAÏTI

**MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT**